



M.F.

Aurillac le 3 août 1934

Monsieur le Préfet



J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance de vouloir bien me faire délivrer pour moi, ma femme et mes deux enfants, un passeport pour séjour à l'étranger.

Je suis appelé en effet, par décision ministérielle n° 2425 7/5 du 23 juillet 1934 à servir à la mission militaire française en Perse.

H. Bosc



Intermédiaire militaire à Aurillac

Ci-dessous le renseignements d'état civil :



Yvan Gaston Nicolas Bosc né à Blois le 14.12.1895
 Lucie Jeanne Alberte Marie Bosc née Ayat



à Paris le 25.1.1908
 Annie Geneviève Yvonne Lucie Bosc, née à Metz le 24.2.1930 T.S.V.P.

Michel Gaston Yvan Bosc
né à Metz le 16.9.1932

domicilié actuellement à Aurillac
13, route de Dore .

Vu et Transmis à Monsieur
à Monsieur le Préfet du Cantal
avec avis favorable

Aurillac le 3. Août 1934
Le Commissaire de Police,

a. Henry

